

DEC1221132INSB

Décision portant nomination de M.Gilles Paintaud aux fonctions de directeur de l'unité mixte de recherche n°7292 intitulée Génétique, immunothérapie, chimie et cancer.

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 21 janvier 2010 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision n° 920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

Vu la décision n° 100077DAJ du 3 mars 2010 portant nomination de M. Joël Bertrand aux fonctions de directeur général délégué à la science ;

Vu la décision n° DEC122743DSI en date du 5 janvier 2012 portant création de l'unité mixte de recherche n°7292, intitulée Génétique, immunothérapie, chimie et cancer et nommant M. Gilles Paintaud directeur par intérim de cette unité ;

Vu l'avis émis par les instances compétentes du Comité national de la recherche scientifique ;

Vu l'accord du partenaire;

Vu l'avis du conseil de laboratoire;

DECIDE :

Article 1^{er}

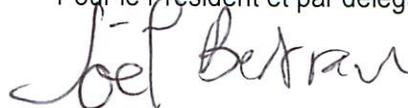
A compter du 1^{er} janvier 2013, M. Gilles Paintaud, Professeur d'Université Praticien Hospitalier à l'Université François Rabelais de Tours, est nommé directeur de l'unité mixte de recherche susvisée.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le **23 NOV. 2012**

Pour le Président et par délégation,



Joël Bertrand



www.cnrs.fr

Campus Gérard-Mégie
3, rue Michel-Ange
75794 Paris cedex 16

T. 01 44 96 40 00
F. 01 44 96 53 90

DEC132207dr08

Décision portant cessation de fonctions de Mme Corinne BRISSET, agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) au sein de l'unité MOY800 intitulée Délégation Centre Limousin Poitou-Charentes

Le Délégué Régional

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire MFPP1122325C du 8 août 2011 modifiée relative à l'application des dispositions du décret n° 82-453 modifié relatif à l'hygiène, la sécurité et la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu l'instruction n° 122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction n° 123273DRH relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision n° DEC090141dr08 du 10 décembre 2009 portant nomination de Mme Corinne BRISSET aux fonctions d'ACMO,

DECIDE :

Article 1^{er} : Il est mis fin aux fonctions d'agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) exercées par Corinne BRISSET, dans l'unité du CNRS n° MOY800, à compter du 1^{er} août 2013.

Article 2 : La présente décision sera publiée au Bulletin Officiel du CNRS.

Fait à Orléans, le 17 juillet 2013

Le Délégué Régional,
Patrice SOULLIE